

AEFE : 2026, L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS

PRIVATISATION, CASSE DES STATUTS, ATTAQUE DES DROITS

IL EST URGENT DE DIRE STOP !

L'AEFE traverse une crise majeure. Baisse des effectifs, désengagement croissant de l'État, insuffisance de l'investissement public : tout converge vers une même orientation, celle d'un réseau progressivement livré à une logique de gestion privée.

Le rapport Cazebonne de juin 2026 l'affirme sans détour : l'État attend désormais de l'AEFE des « réformes structurelles », notamment sur les « *déterminants de coût* » et la masse salariale. Le nouveau directeur général, Alexandre Morois, ancien directeur des affaires financières du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, est chargé de poursuivre cette réforme structurelle. Pour la FNEC FP-FO, les choses sont claires : les personnels ne paieront pas la facture du désengagement de l'État !

FO n'est pas une organisation syndicale de cogestion. Nous ne sommes pas là pour accompagner la casse ou négocier la longueur de la chaîne. Nous sommes là pour défendre les droits, les statuts, les rémunérations et l'enseignement public à l'étranger.

LE RAPPORT CAZEBONNE ATTAQUE LES PERSONNELS

Les propositions avancées dans le rapport et les décisions prises par le conseil d'administration de l'Agence le 10 juillet constituent une offensive majeure contre les personnels et contre l'avenir même de l'AEFE.

La modification des avantages familiaux a d'ores et déjà permis une économie de 24 millions d'euros. Derrière ce chiffre, ce sont des droits acquis qui sont remis en cause.

Et ce n'est qu'un début.

Parmi les pistes avancées figurent notamment :

- la réduction des parts indemnitaires des personnels détachés 1 et 2 ;
- la diminution de moitié du nombre de postes d'enseignants formateurs à l'étranger, avec un recours accru à la formation à distance ;
- la relocalisation de formateurs en France ;
- le plafonnement des postes de détachés dans les établissements en gestion directe ;
- le recours accru aux personnels contractuels au siège ;
- le développement des « *détachements directs* » dans les établissements conventionnés ;
- l'absence de véritable statut pour les AESH ;



- la réduction du rôle des instances paritaires locales, notamment des CCPL, dans les recrutements ;
- la réduction de la représentation syndicale au conseil d'administration ;
- la poursuite de la labellisation au détriment des prérogatives de l'État ;
- la « *réduction progressive de la dépendance à la subvention de l'État* ».

Ce qui est à l'œuvre est parfaitement identifiable : moins de personnels sous statut, davantage de précarité, moins de droits et toujours moins d'État.

LE RÉSEAU PUBLIC SACRIFIÉ AU PROFIT DU PRIVÉ

Dans le même temps, le conseil d'administration de l'AEFE exonère les établissements partenaires privés de leur contribution au budget de l'Agence et menace de résilier les conventions des établissements qui refusent de financer la part patronale des pensions des personnels détachés.

Cette politique est parfaitement cohérente avec les constats du rapport parlementaire.

La subvention de charges de service public a diminué de près de **60 millions d'euros entre 2024 et 2026**. Dans le même temps, la prise en charge des pensions civiles des détachés représente **186 millions d'euros en 2025**, soit une hausse de 50 % en onze ans, alors que la compensation versée par l'État, à hauteur de 120 millions d'euros, n'a pas évolué.

Et pendant ce temps, le développement du réseau s'appuie toujours davantage sur les établissements partenaires privés.

Le rapport parlementaire dénonce lui-même une stratégie de croissance reposant essentiellement sur les établissements partenaires, alors même que le développement des établissements en gestion directe a été volontairement bridé. Il relève également que des instructions auraient été données pour ne pas développer les EGD afin de ne pas concurrencer les partenaires et de rendre plus attractive l'arrivée d'investisseurs privés.

Voilà la réalité de la politique menée : on étrangle le public pour faire de la place au privé.

L'AEFE N'A PAS À DEVENIR UNE ENTREPRISE !

La FNEC FP-FO refuse cette orientation.

Nous refusons :

- la casse des statuts ;
- la précarisation des personnels ;
- la remise en cause des acquis ;
- la diminution des postes de détachés ;
- la réduction des droits syndicaux et des prérogatives des instances paritaires ;
- le développement d'un réseau toujours plus dépendant du privé ;
- le désengagement de l'État de ses missions de service public.

Les personnels de l'AEFE, leurs droits et leurs rémunérations ne doivent pas servir de variable d'ajustement budgétaire.

FO REVENDIQUE

La FNEC FP-FO revendique :

- ▶ le recrutement massif de personnels détachés ;
 - ▶ la prise en charge par le MENJ de la part patronale des pensions des personnels détachés ;
 - ▶ la fin du bornage à six ans ;
 - ▶ un véritable statut pour les AESH ;
 - ▶ l'abandon de toutes les mesures portant atteinte aux acquis des personnels ;
 - ▶ l'égalité des indemnités entre personnels de droit local et personnels détachés ;
 - ▶ le maintien et le développement d'un véritable enseignement public français à l'étranger, sous la responsabilité de l'État.
- Plus largement, l'État doit assumer ses responsabilités et garantir les moyens nécessaires au service public d'enseignement français à l'étranger.

NOUS NE VOULONS PAS D'UNE AEFE PRIVATISÉE !

Alexandre Morois affirme vouloir poursuivre la réforme de l'AEFE pour construire un réseau « renforcé et plus agile ». Pour la FNEC FP-FO, il faut surtout dire les choses clairement : Nous ne voulons pas d'une AEFE « agile » au prix de la précarité des personnels. Nous ne voulons pas d'une AEFE « modernisée » au prix de la casse des statuts.

Nous ne voulons pas d'une AEFE financée par les personnels et abandonnée au privé.

Le nouveau directeur général est chargé de conduire une réforme structurelle de l'Agence, et non un simple ajustement budgétaire. La ministre a elle-même confirmé que de grandes orientations de cette réforme doivent être présentées au conseil d'administration de novembre 2026.

Il est donc urgent de lui dire STOP !

CYBERATTAQUE À L'AEFE : DES GARANTIES INSUFFISANTES

Dans la nuit du 11 au 12 août 2026, l'AEFE a été victime d'un incident de cybersécurité visant son intranet collaboratif Orion. L'Agence indique avoir pris des mesures pour mettre fin à l'accès non autorisé, renforcer ses systèmes et avoir saisi l'ANSSI et la CNIL. La FNEC FP-FO a saisi le ministre. Les réponses apportées le 25 août sont, à ce stade, largement insuffisantes pour garantir la protection des personnels, des élèves et des familles. La sécurité des données et des systèmes de l'AEFE ne peut pas être traitée à la légère.

DÈS LA RENTRÉE, MOBILISONS-NOUS !

Face aux attaques contre les droits et les statuts, face au désengagement de l'État et à la progression du privé, la FNEC FP-FO appelle les personnels à se mobiliser dès la rentrée.

Nous ne laisserons pas brader l'enseignement français à l'étranger.

Nous ne laisserons pas sacrifier les personnels sur l'autel des économies.

Nous ne laisserons pas transformer l'AEFE en agence de gestion du désengagement de l'État.

DÉFENDRE L'AEFE, C'EST DÉFENDRE SES PERSONNELS ET LE SERVICE PUBLIC !

En décembre 2026, voter FO aux élections professionnelles, c'est refuser la compromission et la cogestion de la crise.

Voter FO, c'est défendre les statuts, les droits, les rémunérations et l'enseignement public français à l'étranger.

FO DIT NON À LA PRIVATISATION DE L'AEFE !

FO DIT NON À LA CASSE DES STATUTS !

FO DIT NON AU DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT !

**Dès la rentrée,
mobilisons-nous !**

Élections
professionnelles
2026



du 3 au 10 décembre

**je vote
FNEC FP-FO**